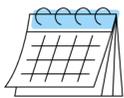




Compte-rendu des Rencontres de janvier 2023

Thématique : Mon accompagnement vers l'autonomie



Dates : samedi 21 et jeudi 26 janvier 2023



Participant.e.s : 13 jeunes de 16 à 25 ans ; 1 contribution écrite en amont



Les constats

Ce qui est aidant

- La diversité des interlocuteurs qui vont pouvoir accompagner sur de nombreuses dimensions de l'autonomie : éducateur.rice, psychologue, inspectrice, assistant(e) familial.e, conseiller.e d'orientation ou de Mission locale...
- L'existence de nombreuses aides, notamment financières, qui permettent aux jeunes de se préparer plus sereinement à l'autonomie.
- Les temps dédiés aux jeunes pour les aider dans la préparation à l'autonomie :
 - en individuel, par exemple via un entretien avec le/la référent.e ASE ou un rendez-vous avec l'inspectrice... ;
 - en collectif, par exemple à travers un atelier collectif sur une thématique animé en établissement ou à l'extérieur par des partenaires.

“ L'atelier sur la gestion du budget m'a sauvé la vie. ”

- Le principe d'accompagnement "personnalisé" qui s'adapte aux envies et besoins des jeunes.
- L'existence d'accompagnements particuliers tels que la semi-autonomie, permettant une transition accompagnée et plus douce.



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- L'information de tout.e.s sur les aides et interlocuteurs qui existent : permis, logement, études...
- Le temps limité des professionnels qui impacte la régularité des échanges et la connaissance des envies et projets de l'enfant.

“ Je n'ai pas eu beaucoup de rendez-vous avec mon éducatrice ASE (...) nous n'avons pas du tout discuté de mon avenir scolaire ou professionnel. ”

- L'appui par d'autres personnes que les professionnels :
 - le soutien par les pairs, notamment des personnes anciennement accompagnées par l'ASE, n'est pas assez développé
 - le lien avec l'entourage (hors parents) qui est peu maintenu voire pas créé pendant le placement
- Les démarches administratives régulièrement bloquées : par des délais d'attente très longs ou l'absence d'un papier indispensable tel que l'acte de naissance
- Le versement d'aides financières qui est parfois en retard et la participation financière peu compréhensible et parfois trop importante.

Les propositions

- * Mieux communiquer sur les aides existantes auxquelles peuvent prétendre les jeunes (permis, loisirs...). Dans l'idéal, leur apprendre à aller chercher les informations en autonomie.
- * Mieux communiquer sur les ateliers d'accompagnement à la gestion du budget (ou d'autres thématiques liées à l'autonomie). Si besoin de répondre à une forte demande, développer ce type d'ateliers.
- * Présenter le plus en amont possible l'entretien des 17 ans et le Contrat Jeune Majeur, sous le format d'un entretien préparatoire à 16 ans.
- * Editer une frise chronologique avec les grandes étapes à réaliser de 16 à 21 ans.
- * Créer, maintenir et renforcer le lien avec le reste de l'entourage (hors parents) pour aider dans la prise d'autonomie et éviter l'isolement à la sortie de l'ASE.
- * Poursuivre les accompagnements spécifiques tels que la semi-autonomie, sans l'imposer à tous les jeunes.
- * Elargir la durée d'accompagnement jusqu'à maximum 25 ans, notamment pour les jeunes poursuivant des études supérieures.
- * Proposer aux jeunes davantage d'activités et d'immersions pour développer des compétences et les aider à s'insérer dans le monde professionnel.
- * Garantir une solution de logement à chaque jeune avant sa sortie de l'Aide sociale à l'enfance.



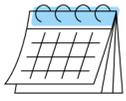
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Compte-rendu des Rencontres de janvier 2023

Thématique : Mes activités, mes sorties et moments de fête



Dates : samedi 28 janvier 2023



Participant.e.s : 14 enfants de 7 à 15 ans



Les constats

(contenu non-exhaustif)

Ce qui est positif

- La diversité des activités, tant collectives qu'individuelles, qui permettent aux enfants et jeunes de changer d'environnement et parfois se retrouver entre eux sans adultes.

“ C'est bien d'avoir du temps sans les éducateurs. ”

- La confiance des adultes dans l'utilisation de l'argent de poche par les jeunes pour leurs activités et sorties individuelles.

- La diversité des lieux de séjour qui font découvrir de nouveaux environnements (montagne, mer...)

“ Il faut continuer d'aller dans des endroits où tout le monde peut s'amuser et pas juste quelques-uns. ”

- L'organisation de repas à l'extérieur, au restaurant pendant une sortie.

- Les temps de retrouvailles tous ensemble à l'occasion de fêtes, anniversaires.

- L'existence d'espaces dédiés au sein des lieux de vie pour les temps conviviaux.



Ce qui est négatif

- L'obligation de se retrouver toujours en grand groupe, sans pouvoir partager les activités collectives avec un cercle proche d'ami.e.s.
- La limitation du nombre d'activités individuelles par enfant, dont la règle n'est pas la même pour tou.te.s

- Le manque d'activités individuelles qui ne soient pas payées par l'argent de poche.

- Le manque d'informations sur le programme des activités, sorties et séjours.

“ J'aimerais être prévenu avant et non pas le jour-même. ”

- L'impossibilité de partir plus loin, à l'étranger (Allemagne ou pays hors de l'Europe).

- Les repas pris tardivement en rentrant d'une sortie (14h00-15h00) mais également les repas complets qui ne sont pas garantis aux enfants rentrant tardivement d'une activité individuelle.

- L'impossibilité d'inviter des personnes extérieures pour des moments de fête tels que les anniversaires.

- L'usure des équipements qui ne sont parfois pas réparés (billard...) ou l'ancienneté des livres et magazines mis à disposition.

Les propositions

(liste non-exhaustive)

- * Associer les enfants à l'organisation des activités collectives pour qu'elles conviennent mieux à leur âge, plaisent à tou.te.s.

- * Diversifier les activités proposées, en alliant des pratiques collectives (basketball, football...) et des pratiques individuelles au sein d'un groupe (vélo, poney...).

- * Organiser des rencontres entre enfants et jeunes de différents foyers pour leur permettre de se rencontrer.

- * Garantir un repas complet après les activités, même en dehors des horaires.

- * Permettre aux enfants d'accéder à des activités moins répandues (par exemple : tir à l'arc)

- * Associer les enfants à l'organisation des séjours et voyages :

- les informer le plus en amont possible ;
- organiser des votes pour définir le planning des activités, le choix des menus ;
- permettre aux enfants de choisir les couchages.

- * Prévoir les conditions pour que les enfants se baignent en séjour.

- * Organiser des séjours de plus d'une semaine.

- * Améliorer les espaces des foyers dédiés aux activités et fêtes (catalogue de livres, réparation...).

- * Permettre aux enfants d'inviter des personnes extérieures à leur anniversaire.

- * Organiser davantage de fêtes, sans attendre qu'il y ait un événement particulier.



Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57